

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
Service des Assemblées

CONSEIL MUNICIPAL DU

LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 3
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Raphaël BLANCHARD

Étaient excusé-e-s :

Mme Aline POUDRAS

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2020
APPROBATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,

Vu le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2020,

Considérant qu'il convient de l'adopter,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 septembre 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-114842-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
RÈGLEMENT INTÉRIEUR
ADOPTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-8 qui dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation,

Considérant la nécessité d'instituer dans le respect des dispositions législatives et réglementaires, des mesures visant à organiser, au mieux, sur le plan pratique, le travail des différentes instances participant à la vie municipale,

Vu le projet de règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville de Reims,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter le règlement intérieur du Conseil municipal tel qu'annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115216-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

CHARTRE DE GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS AVIS DU CONSEIL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-11-2 et L.5211-11-3,

Vu la loi n°2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° CC-2020-76 du 10 juillet 2020 portant décision d'élaborer une charte de gouvernance pour la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CC-2020-104 du 24 septembre 2020 portant arrêt du projet de Charte de gouvernance,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 17 septembre 2020,

Considérant que la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019 prévoit qu'après chaque renouvellement électoral, l'Exécutif inscrit à l'ordre du jour du Conseil communautaire un débat et une délibération sur l'élaboration d'une charte de gouvernance,

Considérant que le Conseil communautaire du 10 juillet 2020 a délibéré en faveur de l'élaboration d'une charte de gouvernance pour le Grand Reims,

Considérant que la charte de gouvernance a pour objet de consacrer des principes et des règles de fonctionnement et d'organiser les institutions de la Communauté urbaine de façon à garantir un fonctionnement efficace et respectueux de la volonté de tous,

Considérant que le projet de charte de gouvernance a été présenté et débattu lors de la conférence des maires du 2 septembre 2020,

Considérant que le Conseil communautaire du 24 septembre 2020 a arrêté le projet de charte de gouvernance pour le Grand Reims,

Considérant que le projet de charte de gouvernance a été transmis aux conseils municipaux des communes membres pour avis, à rendre avant le 25 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'émettre un avis favorable sur le projet de charte de gouvernance de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.
Identifiant : 051-215104217-20201116-115765-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

**COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS
RAPPORT D'ACTIVITÉS
INFORMATION DU CONSEIL**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-39,

Vu le rapport d'activité présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2019,

Considérant que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Considérant que le rapport a été transmis à l'ensemble des communes de la Communauté urbaine du Grand Reims le 29 septembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

après examen de son contenu, de prendre acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activité 2019 de la Communauté urbaine du Grand Reims, joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115129-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 12 juillet 2010 et notamment son article 255, portant engagement national pour l'environnement, qui impose aux collectivités territoriales et aux EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable,

Vu le décret n°2011-687 du 17 juin 2011, relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

Vu la circulaire ministérielle du 3 août 2011 précisant que ce document constitue un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement, des activités internes et des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mardi 3 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

après examen de son contenu, de prendre acte du rapport de développement durable de la Ville, joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Laure MILLER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115408-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**PRÉSERVATION DU SITE NATUREL DU FORT DE LA POMPELLE
ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE
CHAMPAGNE-ARDENNE
CONVENTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims, n°CC 2019-119 du 27 juin 2019, autorisant la signature de la convention de partenariat entre la Communauté urbaine du Grand Reims et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne,

Considérant les priorités de la Ville et de la Communauté urbaine du Grand Reims en matière de biodiversité et de Patrimoine Naturel, à savoir, la préservation de la ressource en eau, la qualité du paysage, le confortement du patrimoine vert des espaces urbanisés, la valorisation de la ressource végétale,

Considérant que ces priorités sont en adéquation avec l'action du Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA),

Considérant que dans le cadre de la valorisation des espaces naturels protégés du fort de la Pompelle, il convient de faire appel au CENCA pour accompagner le projet en matière d'inventaire des espèces sur le site naturel du fort de la Pompelle,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, évènements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mardi 3 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne et la Communauté urbaine du Grand Reims, fixant les modalités de l'assistance technique pour la préservation du site naturel du fort de la Pompelle, pour la période 2020-2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Laure MILLER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-114980-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

C3C pôle services urbains

CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE CONVENTION AVEC CERTINERGY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Energie et notamment son article L.221-7,

Vu la loi de programme n°2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique nationale,

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement,

Vu les décrets n°2006-600, n°2006-603 et n°2006-604 du 23 mai 2006 définissant le mécanisme des « certificats blancs » contraignant les fournisseurs d'énergie primaire dépassant un certain seuil à accompagner leurs clients en les aidant à prendre des mesures visant à économiser l'énergie,

Considérant la volonté de la Ville et de la Société CertiNergy d'agir dans le cadre de ce dispositif pour promouvoir les actions conjointes de maîtrise de la demande d'énergie,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de regroupement avec la Société CertiNergy pour le dépôt de dossiers de demandes de Certificats d'Economies d'Energie et toute pièce relative à la mise en œuvre des projets de maîtrise de la demande d'énergie.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Laure MILLER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-114019-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1,

Vu le Règlement intérieur du Conseil municipal,

Considérant que l'élaboration du Budget Primitif est précédée, pour les communes de 3 500 habitants et plus, d'une phase préalable constituée d'un débat d'orientations budgétaires,

Considérant que ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif,

Considérant que le rapport de présentation de Monsieur le Maire a été joint à la convocation de cette séance,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115025-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX
PROLONGATION DE L'EXONÉRATION DES DROITS ET REDEVANCES DES OCCUPATIONS DU
DOMAINE PUBLIC DU 22 SEPTEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2020**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu sa délibération n° CM-2019-327 du 16 décembre 2019, fixant les tarifs des services municipaux pour l'année 2020,

Vu sa délibération n° CM-2020-65 du 4 mai 2020, fixant une exonération des droits et redevances sur l'occupation du domaine public, du 1^{er} mars au 31 août 2020,

Vu sa délibération n°CM-2020-161 du 21 septembre 2020 prolongeant l'exonération des droits et redevance sur l'occupation du domaine public, du 1^{er} au 21 septembre 2020, pour la rubrique 1-Terrasses de cafés, de restaurants,

Vu l'arrêté préfectoral cadre du 23 octobre portant des mesures complémentaires de lutte contre l'épidémie de Covid-19,

Considérant la nécessité de continuer à soutenir les commerçants sédentaires rémois dans leur activité économique en leur accordant une exonération complémentaire des droits et redevances dues au titre des occupations du domaine public des terrasses votée par le Conseil municipal du 4 mai 2020, pendant une période complémentaire d'accompagnement du 22 septembre au 6 décembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prolonger, du 22 septembre au 6 décembre 2020, l'exonération des droits et redevances dues au titre de l'occupation du domaine public, instaurée depuis le 1^{er} mars et prolongée par délibération du 21 septembre 2020, pour les commerçants sédentaires rémois, pour la rubrique : terrasses de cafés, de restaurants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115132-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 5

DÉCISION MODIFICATIVE 2

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L.1612-11 et suivants, relatif à l'adoption du budget communal,

Vu le budget primitif adopté par délibération n°CM-2018-355 du 20 décembre 2018,

Vu sa délibération n°CM-2019-166 du 25 juin 2019 adoptant la première décision modificative de l'exercice en cours,

Vu sa délibération n°CM-2017-179 du 26 juin 2017, créant la zone d'aménagement concerté Sernam Boulingrin,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu ses délibérations n°CM-2018-50 et n°CM-2018-51 du 29 mars 2018, portant approbation du dossier de réalisation et du programme d'équipements publics de la zone d'aménagement concerté Sernam Boulingrin,

Vu les demandes et justifications présentées par les services intéressés tendant à obtenir des crédits pour adaptations de dotations budgétaires,

Considérant qu'il convient de fixer les montants définitifs, pour l'année 2020, des remboursements des frais de fonctionnement des services mutualisés entre la ville de Reims et la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant la nécessité de procéder à certaines adaptations budgétaires pour l'année 2020,

Considérant que des provisions pour litiges et pour garanties d'emprunts avaient été constituées et qu'il convient de les reprendre,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Considérant que Monsieur le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale a justifié des motifs qui le placent dans l'impossibilité de poursuivre le recouvrement d'une somme pour laquelle il se trouve en possession d'un titre,

Considérant qu'en conséquence, Monsieur le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale propose l'admission en non-valeur de cette créance,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de recourir à un vote global des adaptations de crédits, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'adopter la deuxième décision modificative pour le budget principal, et le budget annexe ZAC Sernam Boulingrin, telle qu'annexée,

de fixer les montants définitifs des remboursements de mises à disposition de services pour l'année 2020 à :

- 23 356 870 € pour les services de la Communauté urbaine du Grand Reims au profit de la Ville de Reims,
- 3 353 311 € pour les services de la ville de Reims au profit de la Communauté urbaine du Grand Reims,

de reprendre, sur le budget principal, les provisions suivantes en recettes de fonctionnement :

- provisions pour litiges sur l'article 7815 : 3 089 413,69 €
- provisions pour risques sur l'article 7875 : 73 000,00 €

d'admettre en non-valeur la créance irrécouvrable, telle qu'annexée, dont le montant s'élève à 3 064 412,95 € pour le budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

3665-Centre Communal d'Action sociale : Mme Marie DEPAQUY, M. Franck NOEL, Mme Badia ALLARD, Mme Marie-Thérèse PICOT, Mme Kim DUNTZE, M. Dominique LEDEME, M. Philippe WATTIER. 4184-Régie des Etablissements Municipaux Sportifs : M. Raphaël BLANCHARD, Mme Patricia GRAIN, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Freddy THOMAS. 2135-Bureau des Arts NEOMA BS – BDA BEOMA : Mme Catherine VAUTRIN. 3638-Caisse des Ecoles Publiques de la Ville de Reims : Mme Véronique MARCHET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Touria DOUAH, Mme Laure MILLER, M. Kevin PONCIN, M. Dimitri OUDIN, Mme Laurence BILLY, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Dany CHRISTOPHE, M. Dominique LEDEME, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Léo TYBURCE. 2937-Saint-Ex, Culture numérique – Reims : M. Pascal LABELLE, Mme Armelle SIMON.

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Détails des votes : Contre;7884-Bronca,452-Mouvement Marnais pour le Planning Familial : M.Jean-Claude PHILIPOT

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1111-2 et L 2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001,

Vu sa délibération n°CM-2020-158 du 21 septembre 2020,

Vu les conventions annuelles et pluriannuelles signées avec les différentes associations,

Vu les crédits inscrits au budget 2020,

Vu les demandes de subventions présentées par les organismes,

Considérant que les subventions des associations conventionnées doivent faire l'objet d'un vote spécifique,

Considérant l'intérêt local des actions financées par les subventions et qu'il convient de répondre aux demandes des structures afin d'assurer la continuité des activités offertes aux habitants,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des structures désignées en annexe,

de rapporter la subvention de 500 € attribuée à l'association Corporation des Etudiants en Médecine de Reims par délibération n° CM 2020-158 du 21 septembre 2020, le projet « Cérémonie de Remise de diplômes 2020 » ayant été annulé.

Les subventions seront versées en une seule fois sauf autres dispositions figurant dans les différentes notifications de subventions.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115275-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

Mme Nathalie MIRAVETE

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 57 Contre : 1 Abstention : 0

**SA D'HLM PLURIAL NOVILIA
ZAC DAUPHINOT - REMA'VERT
GARANTIE D'EMPRUNT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code Civil et notamment l'article 2298,

Vu le règlement d'octroi des garanties d'emprunt,

Vu le contrat de prêt n°111471, annexé, signé entre la SA d'HLM Plurial Novilia ci-après l'emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

Considérant la demande par laquelle la SA d'HLM Plurial Novilia sollicite la garantie de la Ville pour un emprunt d'un montant total de 663 060 € constitué de 4 lignes de prêt et souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, destiné à financer la construction de 8 logements situés ZAC Dauphinot – Réma'Vert – Ilot C2- Allée Lucie Aubrac à Reims,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mardi 3 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 663 060 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°111471, constitué de 4 lignes de prêt.

Ledit contrat est joint, en annexe, et fait partie intégrante de la présente délibération.

- d'apporter sa garantie aux conditions suivantes :

. la garantie de la Ville est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

. sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Ville s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

. la Ville s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur une convention

sauvegardant les intérêts de la Ville.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115034-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

Mme Nathalie MIRAVETE

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 57 Contre : 1 Abstention : 0

**SA D'HLM PLURIAL NOVILIA
230 AVENUE DE LAON
GARANTIE D'EMPRUNT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code Civil et notamment l'article 2298,

Vu le règlement d'octroi des garanties d'emprunt,

Vu le contrat de prêt n°114137 annexé, d'un montant de 282 747 € entre la SA d'HLM Plurial Novilia, ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Considérant la demande par laquelle la SA d'HLM Plurial Novilia sollicite la garantie de la Ville pour un emprunt d'un montant total de 282 747 € constitué de 5 lignes de prêt et souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, destiné à financer la construction de 2 logements situés 230 avenue de Laon à Reims,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mardi 3 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 282 747 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 114137 constitué de 5 lignes de prêt. Ledit contrat est joint, en annexe, et fait partie intégrante de la présente délibération.

d'apporter sa garantie aux conditions suivantes :

- la garantie de la Ville est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
- sur notification des impayés par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour leur paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,
- la Ville s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur une convention sauvegardant les intérêts de la Ville.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115295-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

Mme Badia ALLARD, Mme Marie DEPAQUY, Mme Kim DUNTZE, M. Dominique LEDEME, M. Franck NOEL, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code d'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Considérant l'intérêt du Centre Communal d'Action Social qui assure une activité essentielle auprès du secteur de la petite enfance pour la Ville,

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, seniors et citoyenneté du mardi 3 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention cadre de partenariat d'accueil du jeune enfant géré par le Centre Communal d'Action Sociale pour la période allant jusqu'au 31 janvier 2024.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Véronique MARCHET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115447-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

Mme Kim DUNTZE

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

**ASSOCIATION STRUCTURE PETITE ENFANCE
ATTRIBUTION DE SUBVENTION
CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT
AVENANT 2**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu sa délibération n° CM-2016-43 du 14 mars 2016 approuvant le règlement d'attribution des subventions,

Vu sa délibération n° CM-217-344 du 13 novembre 2017 autorisant la signature de la convention cadre de partenariat avec l'association Structure Petite enfance le 15 décembre 2017,

Vu sa délibération n° CM-2020-148 du 06 juillet 2020 autorisant la servitude et la réalisation de travaux qui y sont liés,

Vu la demande de soutien financier de l'association Structure Petite Enfance (SPE),

Considérant que le projet de l'association SPE porte sur l'acquisition, la réhabilitation, l'extension des locaux de la crèche Orgeval, située au 17 boulevard des Belges,

Considérant la servitude de canalisation entre les deux propriétés contiguës et l'intérêt de la Ville de confier les travaux de dévoiement à la SPE qui en a intégré la réalisation et le suivi dans son programme global de réhabilitation/extension de la crèche, et à rembourser le coût,

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, seniors et citoyenneté du mardi 3 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer à l'association Structure Petite Enfance, une subvention de 2 574 €,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'association Structure Petite Enfance, l'avenant 2 à la convention cadre du 15 décembre 2017, fixant les modalités d'attribution de la subvention.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Véronique MARCHET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115444-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**UN ÉTÉ À REIMS
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
CONVENTION D'OBJECTIFS 2018-2020 AVEC LE CERCLE NAUTIQUE DES RÉGATES
RÉMOISES
AVENANT 3**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Sport,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu sa délibération n° CM-2016-43 du 14 mars 2016, approuvant le règlement d'attribution de subventions aux associations, pour l'année 2020,

Vu sa délibération n° CM-2018-68 du 29 mars 2018 autorisant la signature des conventions triennales avec différentes associations sportives,

Vu sa délibération n° CM-2019-71 du 25 mars 2019 autorisant la signature des avenants aux conventions triennales permettant de fixer les montants des subventions de fonctionnement 2019,

Vu sa délibération n° CM-2020-26 du 3 février 2020 autorisant la signature des avenants aux conventions triennales permettant de fixer les montants des subventions de fonctionnement 2020,

Vu sa délibération n° CM-2020-100 du 6 juillet 2020 pour la mise en place du dispositif « Un été à Reims, dispositifs enfance – jeunesse 2020 »,

Considérant la volonté du Cercle Nautique des Régates Rémoises de s'impliquer dans le dispositif des animations « Un été à Reims »,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du mercredi 4 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer, dans le cadre du dispositif Un été à Reims, deux subventions au Cercle Nautique des Régates Rémoises, à savoir :

une subvention Action - Projet d'un montant de..... 2 784 €
une subvention d'équipement d'un montant de3 288 €

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant 3 à la convention pluriannuelle d'objectifs, signée le 11 avril 2018, avec le Cercle Nautique des Régates Rémoises.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Raphaël BLANCHARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115223-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

Mme Nathalie MIRAVETE : Société anonyme Stade de Reims

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**STADE DE REIMS SAISON 2020-2021
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
REDISTRIBUTION DES PLACES ACQUISES
CONVENTIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Sport,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu sa délibération n°CM 2016-43 du 14 mars 2016 approuvant le règlement d'attribution de subventions,

Considérant la demande de subvention de l'association et de la S.A. Stade de Reims,

Considérant que l'activité de la S.A. Stade de Reims est la gestion de l'équipe professionnelle du Stade de Reims, actuellement en Ligue 1 du championnat de France de football,

Considérant le rayonnement de cette équipe sur le territoire national et son impact positif pour la Ville,

Considérant que la Ville et la S.A. Stade de Reims ont décidé de formaliser leur partenariat par une convention fixant les termes de mission d'intérêt général et les modalités de versement de la subvention permettant d'y répondre,

Considérant que la Ville achète un certain nombre de places, selon les matches lors de la saison, auprès de la SA Stade de Reims, par le biais d'un marché public à bons de commande, qu'elle redistribue ensuite à des associations rémoises remplissant des missions d'intérêt général.

Considérant que le centre de formation, rattaché à l'équipe professionnelle du Stade de Reims, est géré par l'association support,

Considérant la volonté de développement de la pratique féminine au sein de l'association,

Considérant que la Ville et l'association Stade de Reims ont décidé de renouveler leur partenariat 2021 par une convention fixant les objectifs, les moyens, les termes financiers et les obligations mutuelles des parties, dans l'intérêt du développement de la pratique du sport,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du mercredi 4 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à :

signer, avec la Société Anonyme Stade de Reims, la convention définissant les missions d'intérêt général que devra mener la SA Stade de Reims et lui attribuer, à ce titre, une subvention de 300 000 €, dont 135 000 € sur les crédits ouverts au budget 2020, et 165 000 € sur les crédits à ouvrir au budget 2021,

signer, avec l'association Stade de Reims, la convention, pour une période allant du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 31 juillet 2021 et lui attribuer :

- une subvention à hauteur de 500 000 €, pour le centre de formation de l'équipe masculine,
- une subvention de 100 000 €, pour le fonctionnement de l'association, au titre de l'année 2021,
- une subvention à hauteur de 75 000 €, pour le développement de l'équipe féminine, dont 25 000 € sur les crédits ouverts au budget 2020 et 50 000 € au titre de 2021,

redistribuer les places acquises auprès de la SA Stade de Reims aux structures identifiées par la Ville, à savoir, les associations rémoises, remplissant des missions d'intérêt général.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Raphaël BLANCHARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-111338-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**CENTRE DE VIE RAYMOND KOPA - ÉQUIPE FÉMININE
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT
CONVENTION DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu sa délibération n°CM 2016-43 du 14 mars 2016 approuvant le règlement d'attribution de subvention,

Vu sa délibération n° CM-2019-340 du 16 décembre 2019, attribuant une subvention d'équipement en vue de l'aménagement de locaux au Centre de Vie Raymond KOPA,

Vu les contraintes techniques et sportives liées à cette période de crise sanitaire,

Considérant la nécessité de rapporter la délibération n° CM 2019-340 du 16 décembre 2019,

Considérant les orientations de la politique municipale en matière sportive et l'intérêt public local,

Considérant l'implication du Stade de Reims dans le développement du football féminin, et notamment son évolution en première division féminine,

Considérant la volonté de la Ville de soutenir le développement du football féminin,

Considérant les projets initiés et conçus par l'association, de créer un centre de vie afin d'accueillir l'équipe féminine professionnelle au centre de vie Raymond KOPA et de mettre aux normes le terrain du Stade Louis Blériot,

Considérant la nécessité de présenter un projet de convention tenant compte des modifications des modalités de la subvention liées au contexte particulier,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du mercredi 4 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de rapporter la délibération n° CM 2019-340 du 16 décembre 2019,

d'attribuer une subvention d'équipement de 643 670 € au Stade de Reims Association en vue du développement de la section féminine par la création d'un centre de vie de l'équipe féminine professionnelle, et la mise aux normes du terrain au Stade Louis Blériot,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec cette association.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Raphaël BLANCHARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115194-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

Mme Nathalie MIRAVETE

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

**CHAMPAGNE CHALONS REIMS BASKET
SAISON 2020 2021
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
REDISTRIBUTION DES PLACES ACQUISES
CONVENTIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Sport,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu sa délibération n°CM-2016-43 du 14 mars 2016 approuvant le règlement d'attribution de subventions,

Vu la convention liant l'association Champagne Châlons Reims Basket et la Société par Actions Simplifiée (S.A.S.) Champagne Châlons Reims Basket Pro,

Vu les demandes de subvention de l'association et de la S.A.S. Champagne Châlons Reims Basket Pro,

Considérant que l'activité de la S.A.S. Champagne Châlons Reims Basket est la gestion de l'équipe professionnelle évoluant en ligue professionnelle de la Ligue Nationale de Basket-ball,

Considérant que le centre de formation, rattaché à l'équipe professionnelle de la S.A.S. Champagne Châlons Reims Basket, est géré par l'association support CCRB,

Considérant le rayonnement de ce club sur le territoire national et son impact positif pour la Ville,

Considérant qu'il importe de formaliser les rapports avec la S.A.S. Champagne Châlons Reims Basket et avec l'association Champagne Châlons Reims Basket,

Considérant que la Ville achète, par le biais d'un marché public, des places pour les matchs du CCRB, qu'elle redistribue à des structures qu'elle a identifiées,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du mercredi 4 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à :

signer la convention avec l'association Champagne Châlons Reims Basket, en vue de lui attribuer une subvention de 140 000 €, dont 102 300 € sur les crédits ouverts au budget 2020 et 37 700 € sur les crédits à ouvrir au budget 2021, au titre du centre de formation,

signer, avec la Société par Actions Simplifiée Champagne Châlons Reims Basket, la convention définissant les missions d'intérêt général que devra mener la S.A.S. et lui attribuer une subvention de 325 000 €, dont 206 000 € sur les crédits ouverts au budget 2020 et 119 000 € sur les crédits à ouvrir au budget 2021,

redistribuer les places acquises auprès de la S.A.S. Champagne Châlons Reims Basket aux structures identifiées par la Ville, à savoir, les associations sportives rémoises remplissant des missions d'intérêt général et notamment, celles affiliées à une fédération sportive ou scolaire.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Raphaël BLANCHARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-111349-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**INTERNATIONAUX DE REIMS CHAMPAGNE
MISE À DISPOSITION DE MOYENS
ATTRIBUTION DE SUBVENTION
CONVENTION AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE TENNIS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu sa délibération n°CM-2016-43 du 14 mars 2016 approuvant le règlement d'attribution de subventions aux associations,

Vu sa délibération n°CM-2019-327 du 16 décembre 2019 fixant les tarifs municipaux 2020,

Considérant l'organisation des Internationaux de Reims Champagne, du dimanche 18 au dimanche 25 octobre 2020, par le Comité Départemental de la Marne de Tennis, au CREPS de Reims, pour notamment assurer la promotion du tennis,

Considérant la sollicitation de l'association en vue d'un soutien financier, matériel et logistique de la Ville, pour l'organisation de cette manifestation d'intérêt général,

Considérant l'intérêt de la Ville de soutenir cette association sportive,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du mercredi 4 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer une subvention de 22 500 € au Comité Départemental de la Marne de Tennis, pour l'organisation des Internationaux de Reims Champagne, du dimanche 18 au dimanche 25 octobre 2020, au CREPS de Reims,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Comité Départemental de la Marne de Tennis, précisant les modalités de mise à disposition d'équipements, de matériels et des moyens humains, à titre gracieux, nécessaires au bon déroulement de cette manifestation.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Raphaël BLANCHARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115191-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**EXPLOITATION DE L'OPÉRA DE REIMS
PROJET BUS OPÉRA
AVENANT 3**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1411-1 à L.1411-18 relatifs aux Délégations de Service Public,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment l'article L.2112-1 définissant les biens relevant du domaine public,

Vu le Code de l'Environnement, et notamment l'article L.541-1 relatif à l'élimination des déchets et la récupération des matériaux,

Vu sa délibération n°CM-2019-109 du 13 mai 2019 adoptant la politique culturelle de la Ville et le schéma d'orientations pour la culture,

Vu le contrat de Délégation de Service Public avec la SARL Scènes d'Œuvres Lyriques (SOL) pour l'exploitation de l'Opéra de Reims, signé le 6 juin 2018, en application de la délibération n°CM-2018-126 du 14 mai 2018, et notamment ses articles 19-1 et 46,

Considérant que la SARL - SOL souhaite aménager et mettre en service un Bus Opéra,

Considérant que ce projet s'inscrit dans le programme d'actions culturelles proposé par le délégataire de la DSP exploitant l'Opéra de Reims,

Considérant que le Bus Opéra est un outil de médiation et de démocratisation culturelle original et innovant, et répondant aux principes de la politique culturelle de la Ville définie pour les années 2020-2026,

Considérant le souhait de la Ville de soutenir le projet Bus Opéra, dans le cadre des objectifs convenus avec la SARL - SOL, en cédant à titre gracieux un autocar,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la SARL Scènes d'Œuvres Lyriques l'avenant 3 au contrat de Délégation de Service Public, signé le 6 juin 2018, régissant les modalités de la mise en œuvre du projet Bus Opéra,

d'autoriser Monsieur le Maire à céder, à titre gracieux, à la SARL – Scènes d'œuvres Lyriques, l'autocar immatriculé 396 ATB 51.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115768-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**SPECTACLE REGALIA
BASILIQUE SAINT-REMI
CONVENTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre de la projection du second volet du spectacle son et lumière REGALIA sur la façade de la Basilique Saint Remi, il convient de préciser les modalités d'intervention de la Ville sur l'édifice,

Considérant qu'en tant qu'affectataire de la Basilique Saint Remi, le Père Jean-Louis Oudinot, recteur doit donner son accord préalable à ces projections et à ces interventions,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Père Jean-Louis Oudinot, recteur et affectataire de la Basilique Saint Remi, régissant les modalités d'intervention des services municipaux dans le cadre de l'exploitation, de la maintenance et de la diffusion du spectacle son et lumière REGALIA.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115758-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 58 Contre : 1 Abstention : 0

**FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE CHAMPAGNE ARDENNE
CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS
CONVENTION FINANCIÈRE 2020-2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu le décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1er juillet 2017,

Vu l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatives au label « Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) »,

Vu sa délibération n° CM-2019-109 du 13 mai 2019 adoptant la politique culturelle de la Ville et le schéma d'orientations pour la culture,

Vu la demande de conventionnement pluriannuel avec le FRAC Champagne Ardenne, l'Etat - Ministère de la culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est (DRAC) - la Région Grand Est, ayant pour objet de définir les modalités de mise en œuvre et d'évaluation du projet artistique et culturel porté par le FRAC Champagne Ardenne,

Vu le projet artistique et culturel, approuvé par décision du conseil d'administration du FRAC du 10 décembre 2019,

Considérant la politique culturelle de la Ville définie pour les années 2020-2026,

Considérant le souhait de la Ville de soutenir ces demandes s'inscrivant dans le cadre de la réalisation des objectifs convenus avec le FRAC,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer :

avec le FRAC Champagne-Ardenne, l'Etat – Ministère de la culture, la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est (DRAC) et la Région Grand Est, la convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2023,

avec le FRAC Champagne-Ardenne, la convention financière jusqu'au 31 décembre 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-114311-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu sa délibération n° CM-2019-243 du 23 septembre 2019 relative à l'adhésion de la Ville à la Cinémathèque du documentaire et à son accord de programmation,

Considérant la politique culturelle de la Ville pour les années 2020-2026,

Considérant le groupement d'intérêt public, la Cinémathèque du documentaire, auquel la Ville adhère et qui vise à soutenir et promouvoir la production et la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles appartenant au genre du documentaire,

Considérant l'association Images en bibliothèques à laquelle la Ville est adhérente,

Considérant que cette association coordonne la manifestation nationale et internationale du Mois du Film Documentaire,

Considérant que cette association est également missionnée par La Cinémathèque du documentaire, pour coordonner les structures adhérentes,

Considérant la programmation de films documentaires de la Bibliothèque Municipale de Reims, de septembre à décembre 2020, et sa participation au Mois du Film Documentaire,

Considérant que la Cinémathèque du documentaire apportera son soutien financier à la Ville par l'intermédiaire de l'association Images en bibliothèques,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec Images en bibliothèques, portant sur la programmation de films documentaires sur le réseau de la Bibliothèque Municipale, entre septembre et décembre 2020.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.
Identifiant : 051-215104217-20201116-115284-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DOCUMENTAIRES ET PATRIMONIALES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision municipale n°V.d DCU-20-150 du 29 septembre 2020 autorisant Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention au taux de 80 à 100 %, au titre du projet de soutien exceptionnel aux acquisitions de documents de la bibliothèque,

Vu la décision municipale n°V.d DCU-20-151 du 29 septembre 2020 autorisant Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat et de la Région, une subvention au taux le plus élevé possible au titre du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition des Bibliothèques (FRRAB),

Considérant le dispositif exceptionnel de soutien aux acquisitions de documents pour les bibliothèques mis en œuvre sur la Dotation Générale de Décentralisation par le Ministère de la Culture, afin de soutenir le secteur de l'économie du livre en raison de la crise sanitaire,

Considérant le dispositif du FRRAB destiné à soutenir l'enrichissement des collections patrimoniales,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver les projets de développement des collections documentaires de la Bibliothèque Municipale, pour soutenir le secteur de l'économie du livre et le développement des collections patrimoniales,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte administratif ou financier à intervenir en lien avec ces projets.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115308-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE BROSSOLETTE
PROJET ARTISTIQUE GLOBALISÉ
CONVENTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n°CM-2019-109 du 13 mai 2019 adoptant le schéma d'orientations pour la culture et la politique culturelle de la Ville,

Considérant la politique culturelle de la Ville pour le mandat 2020-2026 donnant la priorité à l'éducation artistique et culturelle (EAC), dans l'objectif du « 100% EAC »,

Considérant les missions de la Bibliothèque Municipale en matière d'éducation artistique et culturelle et d'éducation aux médias et à l'information,

Considérant le dispositif de Projet Artistique Globalisé (PAG) qui permet d'associer une structure culturelle avec un ou plusieurs établissements scolaires autour d'un projet artistique et culturel grâce au soutien financier de l'Etat,

Considérant que la Bibliothèque Municipale et plusieurs établissements scolaires rémois ont décidé de mener un PAG sur le dessin de presse, autour de la venue du dessinateur de presse Adjim Dangar, alias Achou,

Considérant que le Collège Pierre Brossolette souhaite encadrer les déplacements des élèves liés à ce PAG à travers une convention de partenariat avec la Ville,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat autour du Projet Artistique Globalisé sur le dessin de presse, avec le collège Pierre Brossolette.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115201-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DÉPÔTS DE LIVRES AUPRÈS DE NEOMA BUSINESS SCHOOL, DE L'IUT ET DE L'URCA

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération CM-2017-284 du 25 septembre 2017 relative aux dépôts de livres auprès de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, auprès de l'Institut Universitaire de Technologies et auprès de Neoma Business School,

Vu les conventions de dépôts de livres avec ces établissements qui prendront fin en novembre et décembre 2020,

Considérant le souhait de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, de l'Institut Universitaire de Technologies et de Neoma Business School de poursuivre ce partenariat afin d'élargir l'offre documentaire de leurs bibliothèques aux livres de loisirs et de détente en direction des étudiants,

Considérant que la Ville, au travers du service aux collectivités de la Bibliothèque Municipale, met à disposition d'établissements demandeurs des documents en dépôt,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour une période d'un an renouvelable deux fois, pour la mise à disposition de livres, à titre gratuit, au profit de chacune des entités suivantes :

- l'Université de Reims Champagne-Ardenne,
- NEOMA Business School,
- l'Institut Universitaire de Technologies de Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115289-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
RÉSIDENCE DE L'AUTRICE ET JOURNALISTE ISABELLE HORLANS
CONVENTION DE RÉSIDENCE D'AUTEURS ASSOCIÉS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire n°2006/001 du 13 janvier 2006 relative au soutien des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences du Ministère de la Culture et de la Communication,

Vu le programme d'aide aux résidences d'auteurs-associés 2020 porté par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Région Grand Est,

Vu sa délibération n°CM-2019-109 du 13 mai 2019 adoptant la politique culturelle de la Ville et le schéma d'orientations pour la Culture,

Considérant l'intérêt, pour les usagers de la Bibliothèque Municipale de rencontrer des auteurs et plus particulièrement d'être sensibilisés à la création littéraire,

Considérant l'intérêt pour la Bibliothèque Municipale d'une approche pédagogique citoyenne, afin de favoriser la construction d'une opinion personnelle autonome,

Considérant l'intérêt, pour l'autrice et journaliste, Madame Isabelle Horlans, de nourrir son travail de création par une résidence artistique à Reims, qui se tiendra de novembre 2020 à juin 2021,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de résidence avec l'autrice Isabelle Horlans, la DRAC Grand Est et la Région Grand-Est.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115348-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
EXPOSITION UNE HISTOIRE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE
CESSION DE DROITS À TITRE GRACIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle et notamment ses articles L.122-7 et suivants et L.131-1 et suivants,

Considérant l'exposition « Une Histoire de l'abolition de la peine de mort en France » proposée par la Bibliothèque Municipale, du 17 novembre au 19 décembre 2020, à la Médiathèque Jean Falala,

Considérant que cette exposition présente des planches originales du dessinateur de bande dessinée Enrico Rica,

Considérant qu'Enrico Rica cède ses droits d'exploitation sur les œuvres exposées, à titre gracieux,

Considérant la nécessité de signer un contrat de cession de droits, à titre gracieux, avec l'artiste Enrico Rica, afin que la Ville puisse détenir des droits sur les images et outils de communication découlant de l'exposition,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de cession de droits, à titre gracieux, d'Enrico Rica, dans le cadre de l'exposition « Une Histoire de l'abolition de la peine de mort en France », qui se déroulera à la médiathèque Jean Falala, du 17 novembre au 19 décembre 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115209-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
SOIRÉE DÉBAT AUTOUR DU LIVRE DE MATHIEU BELLASHEN ET RACHEL KNOEBEL
MISE À DISPOSITION DE L'AUDITORIUM DE LA MÉDIATHÈQUE JEAN FALALA
CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION GEM LA LOCOMOTIVE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application,

Vu sa délibération n° CM-2019-327 du 16 décembre 2019 relative aux tarifs des services de la Ville pour l'année 2020,

Considérant l'intérêt général local que représente l'activité de l'association GEM La Locomotive,

Considérant l'intérêt pour la Ville de faciliter les activités de l'association par la mise à disposition, à titre gracieux, de l'auditorium,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition, à titre gracieux, de l'auditorium de la Médiathèque Jean Falala, pour une soirée-débat, au profit de l'association GEM La Locomotive.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115244-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**EXPOSITION À LA FILEUSE
PROJET EDITIONS LIMITÉES
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ BOUYGUES BÂTIMENT NORD-EST
ET LA COMPAGNIE LE CORPUS URBAIN**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant l'organisation par la Ville du projet Editions limitées à la Fileuse, friche artistique auquel participe la compagnie Le Corpus Urbain,

Considérant que la compagnie Le Corpus Urbain propose, dans le cadre du projet Editions limitées, sa nouvelle création « Mathias, Itinéraire d'un enfant paumé », jusqu'en janvier 2021,

Considérant que la Ville souhaite développer les liens entre les artistes et les entreprises du territoire,

Considérant la volonté de la Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) Bouygues Bâtiment Nord-Est de soutenir les actions artistiques du territoire rémois,

Considérant que la SASU Bouygues Bâtiment Nord-Est souhaite accompagner la production du spectacle « Mathias, Itinéraire d'un enfant paumé », et permettre à la compagnie Le Corpus Urbain de présenter sa création lors de la cérémonie des vœux le 29 janvier 2021,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la SASU Bouygues Bâtiment Nord-Est et Le Corpus Urbain, en vue de l'organisation par la compagnie du spectacle « Mathias, itinéraire d'un enfant paumé », dans le cadre du projet Editions limitées qui se tiendra à la Fileuse, friche artistique, jusqu'à janvier 2021.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115616-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**EXPOSITION TUILOPORTIQUE AU CRYPTOPORTIQUE
CONTRAT DE CESSION DE DROITS AVEC L'ARTISTE VINCENT HENIN**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la propriété intellectuelle, et notamment ses articles L.122-7 et suivants et L.131-1 et suivants,

Considérant que la Ville organise une exposition tous public, nommée « Tuiloportique » au Cryptoportique à partir des journées européennes du patrimoine 2020, jusqu'au 30 septembre 2021,

Considérant que la finalité pédagogique de l'exposition nécessite de reproduire deux dessins de Vincent Henin,

Considérant la nécessité de signer un contrat de cession de droits avec l'artiste Vincent Henin, afin que la Ville puisse détenir des droits sur les images, pour un montant de 218 € TTC,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, évènements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de cession de droits avec l'artiste Vincent HENIN, afin que la Ville puisse détenir des droits sur les images suite à l'exposition « Tuiloportique » qui se tient jusqu'au 30 septembre 2021 au Cryptoportique, pour un montant de 218 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal .

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115120-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

BAS-RELIEFS DE MAURO CORDA DON ET CESSION DE DROITS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2242-1 portant acceptation des dons et legs fait à la commune,

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle et notamment ses articles L122-7 et suivants et L131-1 et suivants,

Vu le courrier du 16 juin 2020, par lequel Monsieur Mauro Corda souhaite faire don, à titre gracieux, de deux bas reliefs intitulés respectivement « Footballeuse » et « Cycliste »,

Vu les conditions émises par le donateur, à savoir, l'installation d'œuvres d'art dans un lieu visible, afin de promouvoir le sport et la culture, la mention de son nom sur tous supports publicitaires et la restauration des œuvres en cas de vandalisme,

Considérant que l'artiste s'engage à céder les droits d'auteur patrimoniaux concernant ces œuvres estimées à 2 000 € chacune,

Considérant que ce don permettra de présenter au public des œuvres associant valeurs universelles du sport et dimension culturelle,

Considérant qu'il est d'intérêt pour le patrimoine de la Ville d'accepter ce don,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'accepter le don de Monsieur Mauro Corda,

de prendre acte des conditions émises par le donateur, à savoir, l'installation d'œuvres d'art dans un lieu visible, afin de promouvoir le sport et la culture, la mention de son nom sur tous supports publicitaires et la restauration des œuvres en cas de vandalisme,

d'intégrer ces œuvres à l'inventaire des biens de la Ville,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette donation.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-113151-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
SOCIÉTÉ DES EDITEURS ET AUTEURS DE MUSIQUE
ADHÉSION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle définissant les conditions de protection des œuvres de l'esprit au bénéfice de leurs auteurs, ayants droit ou ayants cause, et prévoyant à cet effet les modalités de mise en œuvre du droit de reproduction qui leur appartient,

Vu l'article L.122-10 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle agréant la SEAM comme une société de gestion collective des droits de propriété littéraire et artistique, par le Ministre de la Culture, en matière de droit de reproduction par reprographie pour la musique imprimée (partitions de musique, méthodes instrumentales, paroles de chansons, ...),

Vu les articles L. 122-4, L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la Propriété Intellectuelle délivrant par convention aux usagers, les autorisations de reproduction par reprographie dont ils pourraient avoir besoin,

Vu les statuts de la société des éditeurs et auteurs de musique,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du lundi 2 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser l'adhésion de la Ville à la Société des Editeurs et Auteurs de Musiques (SEAM),

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention «Ecole de Musique» avec la SEAM, pour l'année 2020-2021,

d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes démarches et à signer tous documents administratifs et financiers permettant l'exécution de la présente convention.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-114023-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL ADOPTION DE LA CHARTE DU TÉLÉTRAVAIL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature, modifié par le décret n°2020-524 du 5 mai 2020,

Vu l'avis du comité technique du 4 novembre 2020,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter la Charte du télétravail, portant mise en place de l'expérimentation du télétravail.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-116059-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

ETAT DES EMPLOIS MODIFICATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3, 3-3 et 34 relatifs au recrutement d'agents contractuels,

Vu la loi n° 219-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la circulaire interministérielle du 23 mars 1995 fixant l'état des emplois, à compter du 1^{er} janvier 1996, modifiée,

Vu sa délibération n° CM-2019-359 du 16 décembre 2019 fixant le régime indemnitaire,

Vu l'avis du comité technique du 4 novembre 2020,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer et de supprimer les emplois de la collectivité,

Considérant d'une part les nécessités d'organisation et d'autre part l'évolution des carrières des agents,

Considérant l'évolution du cadre légal et réglementaire pour ce qui concerne notamment les recrutements d'agents contractuels sur le fondement des 1° et 2° de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de modifier l'état des emplois comme suit :

transformer, à la direction de la culture et du patrimoine, aux archives municipales et communautaires, un poste de conservateur des bibliothèques en poste de conservateur du patrimoine en vue de mettre en adéquation le grade du poste avec le grade de son occupant, à la suite de son recrutement,

rémunérer, à la direction des sports, pour tenir compte de leur évolution de carrière, les agents en contrat à durée indéterminée, occupant les emplois ci-dessous :

- chef d'équipe au stade des Eglantines : indice majoré 572 à compter du 1^{er} juin 2021,
- responsable de la cellule coordination réservation : indice majoré 534 à compter du 1^{er} janvier 2021 et 536 à compter du 1^{er} août 2021,
- chef d'équipe au stade Louis Blériot : indice majoré 554 à compter du 1^{er} mai 2021.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-114570-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

Mme Marie DEPAQUY, Mme Véronique MARCHET, M. Franck NOEL, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Elizabeth VASSEUR

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

**COMITÉ D'ACTION SOCIALE DES AGENTS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES
CONVENTION CADRE
AVENANT 2
PROROGATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, et notamment son article 10 modifié,

Vu sa délibération n°CM-2013-388 du 9 décembre 2013 autorisant la signature de la convention cadre avec le Comité d'Action Sociale,

Vu sa délibération CM-2019-362 du 16 décembre 2019 autorisant la signature de l'avenant 1 prorogeant la convention d'un an,

Vu la convention cadre, signée avec le Comité d'Action Sociale des agents municipaux et communautaires le 18 décembre 2013, et son avenant de prorogation d'un an arrivant à échéance au 31 décembre 2020,

Considérant que le Comité d'Action Sociale des agents municipaux et communautaires assure des activités à caractère social, culturel, sportif et de loisir au profit des agents de la Ville,

Considérant qu'il convient de proroger d'un an cette convention régissant les modalités de financement des actions mises en œuvre par l'association Comité d'Action Sociale des agents municipaux de la Ville et communautaires, à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant 2 à la convention cadre avec le Comité d'Action Sociale des agents municipaux et communautaires, afin de la prolonger jusqu'au 31 décembre 2021.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115416-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et notamment son article 61 qui prescrit aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants, de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et son décret d'application n° 2015-761 du 24 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

après examen de son contenu, de prendre acte de la communication au Conseil du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes pour l'année 2019, tel qu'annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115852-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP COMPTE RENDU 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Travail et notamment ses articles L.5212-2, L.5212-13 et 5212-15,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 modifiée pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Vu le décret n° 2018-850 du 5 octobre 2018 relatif à la simplification de la procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et à l'amélioration de l'information des bénéficiaires de l'obligation d'emploi,

Vu l'avis du comité technique du 4 Novembre 2020,

Considérant que l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés doit faire l'objet chaque année d'un rapport présenté à l'assemblée délibérante.

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du rapport relatif à l'emploi des travailleurs en situation de handicap au sein des services municipaux au 1^{er} janvier 2019, après examen de son contenu.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-111861-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

TERRAINS RUE JOSÉPHINE BAKER ACQUISITION AU FOYER RÉMOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet d'aménagement d'un square public rue Joséphine Baker quartier Orgeval, à Reims, sur une emprise de terrain cadastrée section AH n° 675, pour 5 m², et section AH n° 708, pour 1 068 m²,

Vu la délibération du Comité d'engagement du Foyer Rémois du 18 septembre 2020 autorisant la cession à la Ville des biens visés ci-dessus au prix de 15 €/m² soit un total de 16 095 €,

Vu le plan parcellaire des espaces à rétrocéder,

Considérant que le montant de l'acquisition des emprises objet des présentes est inférieur à 180 000 €, l'avis du Service du Domaine de l'État n'est pas requis,

Considérant qu'afin de permettre la régularisation foncière de l'emprise du square public rue Joséphine Baker, il convient d'autoriser l'acquisition au prix de 15 €/m², soit un total de 16 095 €, de parcelles cadastrées section AH n^{os} 675 et 708, représentant respectivement 5 et 1 068 m²,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mardi 3 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser l'acquisition au Foyer Rémois, au prix de 15 €/m², soit un total de 16 095 €, des parcelles cadastrées section AH n^{os} 675 et 708, représentant respectivement 5 m² et 1 068 m², sises à Reims, rue Joséphine Baker,

de faire supporter à la Ville les frais de géomètre et de notaire afférents à cette acquisition,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et document se rapportant à la présente acquisition.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115227-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

M. Vincent VERSTRAETE

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2253-7,

Vu le Code Monétaire et Financier et notamment son article L 512-93 précisant que les collectivités locales peuvent détenir des participations dans les Sociétés Publiques Locales (SPL) et les Sociétés Locales d'Epargne (SLE),

Vu sa délibération n° CM 00-192 du 29 mai 2000, actant l'acquisition par la Ville de 400 parts sociales auprès de Société Locale d'Epargne Marne Ouest et de 350 parts sociales auprès de la Société Locale d'Epargne Marne Nord, au prix nominal unitaire de 20 €,

Considérant que la détention de ces parts sociales génère le versement annuel d'intérêts à la Ville,

Considérant la recommandation de la Banque Centrale Européenne n° BCE/2020/35, du 27 juillet 2020, demandant aux établissements de crédit de s'abstenir de verser des dividendes en numéraire, et ce, jusqu'au 1^{er} janvier 2021,

Considérant qu'en application de cette recommandation le directoire de la BPCE a décidé que la rémunération conditionnelle arrêtée par les assemblées générales des Banques Populaires, au titre de l'exercice 2019, serait versée par la remise de parts sociales nouvelles,

Considérant les courriers de la Caisse d'Epargne du 24 septembre 2020, informant la Ville de sa décision de transformer la rémunération des parts sociales, au titre de l'exercice 2019, fixée à 1,25 % en attribution de nouvelles parts sociales,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'acquiescer :

- 5 nouvelles parts sociales, au prix unitaire de 20 €, pour un total de 100 €, au titre de la rémunération 2019, des 400 parts sociales détenues initialement auprès de la Société Locale d'Epargne Marne Ouest,
- 4 nouvelles parts sociales, au prix unitaire de 20 €, pour un total de 80 €, au titre de la rémunération 2019, des 350 parts sociales détenues initialement auprès de la Société Locale d'Epargne Marne Nord,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette souscription.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en
Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115490-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

N'ont pas pris part au vote :

M. Mario ROSSI, Mme Elizabeth VASSEUR

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS INTÉGRÉES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L.1524-1, L.1524-5 et L.1531-1,

Vu sa délibération n° CM-2016-301 du 19 septembre 2016 relatif à l'adhésion de la Ville à la société publique locale Xdemat,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société publique locale SPL-X Demat,

Vu la convention de prestations intégrées pour l'utilisation des outils de communication signée le 4 avril 2017 avec la société publique locale SPL-XDemat et arrivée à échéance,

Vu le projet de convention de prestations intégrées,

Considérant que la Ville est devenue actionnaire de la société publique locale XDemat, créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, et rejoint ensuite par les départements de l'Aisne, la Haute-Marne, La Meuse, La Meurthe et Moselle et les Vosges afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme XMARCHES, XACTES, XPARAPH, XFLUCO, XCONVOC, XELEC, XSMS,

Considérant que la société publique locale SPL-XDEMAT a pour objet la fourniture de prestations liées à la dématérialisation, notamment par la gestion, la maintenance, le développement et la mise à disposition des outils au profit des collectivités actionnaires,

Considérant que cette convention est arrivée à échéance et qu'il convient de la renouveler pour continuer à bénéficier des outils de dématérialisation proposés par la société,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de prestations intégrées pour 5 ans avec la société publique locale XDemat, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis par la société à la disposition de ses actionnaires.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115442-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

**MARCHÉ DE NETTOYAGE DE SITES ADMINISTRATIFS ET CULTURELS SITUÉS SUR LE
TERRITOIRE DE REIMS
CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 qui définissent la constitution de groupements de commandes permettant la coordination et le groupement des achats de plusieurs acheteurs et mutualisant ainsi les procédures de passation des marchés,

Considérant l'intérêt technique, économique et organisationnel de lancer une consultation commune avec la Communauté urbaine du Grand Reims et le CCAS, afin de conclure dans les meilleures conditions possibles, un marché de nettoyage de sites administratifs et culturels situés sur le territoire de Reims,

Considérant que l'article L.2113-7 du Code de la Commande Publique prévoit la signature d'une convention entre les membres du groupement,

Considérant que la gestion administrative et la répartition des dépenses se feront selon les besoins de chaque membre du groupement,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims et le CCAS afin de conclure dans les meilleures conditions possibles, un marché de nettoyage de sites administratifs et culturels situés sur le territoire de la Ville,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Ville coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Mario ROSSI

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115359-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

ASSISTANCE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE GÉNÉRALE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2113-6 à L2113-8 qui définissent la constitution de groupements de commandes permettant la coordination et le groupement d'achats de plusieurs acheteurs en mutualisant les procédures de passation des marchés,

Considérant l'intérêt technique, économique et organisationnel de lancer une consultation commune avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, un marché public d'assistance juridique téléphonique générale,

Considérant que l'article L2113-7 du Code de la Commande Publique prévoit la signature d'une convention entre les membres du groupement,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims pour la passation d'un marché public d'assistance juridique téléphonique générale,

de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement,

d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention afférente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Mario ROSSI

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115375-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

ACQUISITION DE CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment, ses articles L.2113-6 à L.2113-8 qui définissent la constitution de groupements de commandes permettant la coordination et le groupement des achats de plusieurs acheteurs et mutualisant ainsi les procédures de passation des marchés,

Considérant l'intérêt technique, économique et organisationnel de lancer une consultation commune avec la Communauté urbaine du Grand Reims, la Caisse des Ecoles de Reims, le CCAS de Reims, l'ESAD de Reims et la REMS afin de conclure dans les meilleures conditions possibles, un marché d'acquisition de certificats électroniques,

Considérant que l'article L.2113-7 du Code de la Commande Publique prévoit la signature d'une convention entre les membres du groupement,

Considérant que la gestion administrative et la répartition des dépenses se feront selon les besoins de chaque membre du groupement,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims, la Caisse des Ecoles, le CCAS, l'ESAD de Reims et la REMS afin de conclure dans les meilleures conditions possibles, un marché d'acquisition de certificats électroniques,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Mario ROSSI

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-112942-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

**CAISSE DE CRÉDIT MUNICIPAL DE REIMS
COMPTES DE L'EXERCICE 2019
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019
INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Monétaire et Financier, et notamment, ses articles L.514-1 et L. 514-2,

Vu la convention de financement du 15 juillet 2014 et son avenant 5 du 18 mars 2019,

Vu les délibérations du 24 février 2020 du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Reims approuvant le compte financier de l'exercice 2019 et prenant acte du rapport annuel d'activité certifié par le commissaire aux comptes pour l'exercice 2019,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du rapport annuel d'activité et des comptes de l'exercice 2019 relatifs à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit municipal de Reims, après examen de leur contenu.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-115387-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COMMUNICATION AU CONSEIL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les arrêtés préfectoraux joints en annexe concernant les sociétés suivantes, localisées à Reims,

| Numéros | Sociétés |
|--------------------------------|--|
| 2020-MU-119-IC du 17 août 2020 | Société Charbonneaux Brabant – site de Valmy |
| 2020-MD-110-IC | Société CERESIA |

Considérant qu'il convient de les communiquer au Conseil municipal,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mardi 3 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication des arrêtés préfectoraux relatifs à l'exploitation des installations classées pour la protection de l'environnement des sociétés Charbonneaux Brabant et Ceresia.

de demander aux services préfectoraux de s'assurer de la mise en place dans ces installations classées et, notamment, à l'égard des populations des zones d'habitations avoisinantes, de toutes les mesures de vigilances adéquates face aux risques potentiels, de quelque nature qu'ils soient.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Laure MILLER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-114853-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

C3C pôle services urbains

**EXPLOITATION DE LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019
INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1411-3,

Vu le contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de la fourrière automobile, signé le 13 avril 2015 avec la société Auto Club Dépannage, le délégataire, et son avenant n°1 en date du 13 juin 2019,

Vu le rapport annuel d'activités 2019 de délégation de service public produit par la société délégataire,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, administration générale du jeudi 5 novembre 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte, pour l'année 2019, du rapport d'activités de la Délégation de Service Public d'exploitation de la fourrière automobile confiée à la Société Auto club dépannage, après examen de son contenu.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Mario ROSSI

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-113319-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 57
Représenté(s) : 2
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Le lundi 16 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 10 novembre 2020, s'est réuni en Salle des Fêtes sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Philippe WATTIER

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL À L'EXÉCUTIF COMPTE RENDU

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu ses délibérations n°CM-2020-67 du 4 mai 2020 et n°CM-2020-73 du 28 mai 2020,

Considérant que Monsieur le Maire doit rendre compte auprès du Conseil municipal des décisions prises en vertu des délégations accordées par le Conseil municipal,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte rendu relatif à l'exercice des délégations accordées par le Conseil municipal à l'exécutif.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 18 novembre 2020 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2020.

Identifiant : 051-215104217-20201116-114845-DE-1-1